LE NOUVION-EN-THIÉRACHE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023

Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Présentation de la Ville
Démarche de labellisation
Gestion environnementale
Patrimoine végétal
Fleurissement
Actions et Animations
Projets
Parcours
Conclusion

Le Mot du Maire

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Nous avons été récompensés au passage du jury départemental par le « Prix Biodiversité et mise en valeur du patrimoine naturel » , cela nous a fortement encouragés à poursuivre notre démarche de labellisation.

L'engagement constant des élus et des agents des services des espaces verts contribue fortement à l'amélioration du cadre de vie des habitants et fait de notre petite commune une ville agréable où il fait bon vivre.

Les habitants, les associations, nos écoles, participent grandement à la préservation de notre qualité de vie et encouragent la municipalité à continuer sa démarche de respect de l'environnement pour les générations futures.

LA VILLE DU NOUVION-EN-THIÉRACHE

Dix bonnes raisons de venir au Nouvion-en-Thiérache !

- Il s'agit d'une petite ville de 2640 habitants, nichée en plein cœur de la Thiérache avec de grandes richesses. Une commune qui a le sens de l'accueil.

- Ses richesses sont liées au bocage, aux haies, à la présence d'une grande forêt et d'un plan d'eau. Ces lieux sont de précieux refuges pour la faune et la flore.

- On peut pratiquer de multiples activités au Nouvion-en-Thiérache : de la rando ou du vélo sur l'ancienne voie ferrée devenue un axe vert, des baignades à la piscine en plein air, des activités sportives variées au parc de l'Astrée, la pêche, le camping.

- C'est aussi un lieu riche en patrimoine : Le Nouvion-en-Thiérache est la patrie d'Ernest Lavisse, célèbre historien, du Duc d'Aumale qui y a commandé la construction des deux châteaux et du comte de Paris qui y a vécu.

- Il pleut juste ce qu'il faut pour que tout soit très vert et pour que les espaces accueillent des fleurs de toutes sortes et des plantes vivaces. Récemment, l'équipe municipale avec les élèves, les parents, les habitants et des professionnels paysagistes ont réalisé un arboretum.
  Nous avons aussi des arbres remarquables : des chênes d'environ 400 ans, des Tulipiers de Virginie, un séquoia,…
  Les abords du Lac de Condé permettent une variété d'activités qui font le bonheur des familles, des petits et des grands.

LA VILLE DU NOUVION-EN-THIÉRACHE

- Il existe aussi de multiples services à proximité des ces espaces de divertissement : des restaurants, des commerces, des hébergements variés, la médiathèque, des services pour la santé et la culture. Il y a le marché chaque mercredi et le marché du terroir le deuxième vendredi de chaque mois.

- C'est aussi un carrefour intéressant : nous sommes tout proches de la Belgique et pas très loin de Paris. Nous avons de belles visites à faire à quelques kilomètres : le Familistère de Guise, le musée du verre de Sars-Poteries, le musée Matisse du Cateau, le circuit des églises fortifiées, la navigation sur le canal de la Sambre à l'Oise qui est aujourd'hui possible,…

- Les gourmands y trouveront leur bonheur : on peut déguster notre célèbre Maroilles. Les restaurateurs auront à cœur de vous faire découvrir les produits locaux des environs.

- À proximité, il y a de beaux villages plein de charme à découvrir en marchant ou à vélo. Et de cette façon, il est possible de se ressourcer et de se remettre au vert.

- Nous devons dire aussi que nous sommes très fiers d'avoir le label Station Verte.

Vous l'aurez compris,
le Nouvion-en-Thiérache
est la plus belle des destinations !

DÉMARCHE DE LABELLISATION

Depuis quelques années, la commune s'engage dans l'aménagement et la gestion raisonnée de ses espaces communaux pour offrir à ses habitants et à ses touristes un cadre de vie agréable.

Cette mise en valeur passe par le respect de la biodiversité existante et une démarche environnementale volontaire.

Elle s'appuie désormais sur une gestion différenciée de l'entretien des espaces verts.

La période estivale est toujours embellie grâce au fleurissement annuel et à sa palette de couleurs variées.

La participation au concours départemental des villes et villages fleuris nous a permis de bénéficier de conseils appropriés pour nous guider dans notre démarche :

- Plantation de massifs de vivaces et arbustes demandant un entretien le plus faible possible et peu gourmands en eau
- Fauchage raisonné
- Broyage de végétaux pour paillage
- Élaboration d'un plan de gestion et de gestion différenciée

Nous sommes investis dans le respect de la nature et des ressources n'employant plus aucun produit phytosanitaire. De vieux vélos ont été récupérés aux écoles pour servir au fleurissement de la ville avec d'anciennes jardinières, de vieilles armoires récupérées se sont transformées en « armoires à livres » en mairie et à l'école, d'anciennes caisses à pommes servent désormais de bacs pour les arbres d'une des cours des écoles…

Nous essayons d'informer au mieux les habitants sur nos actions à travers différents mode de communication.

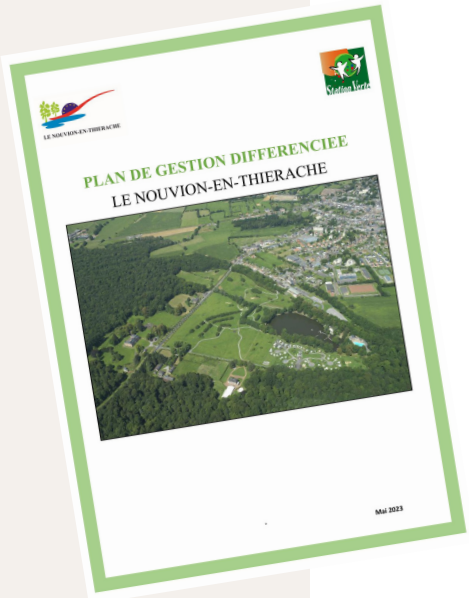

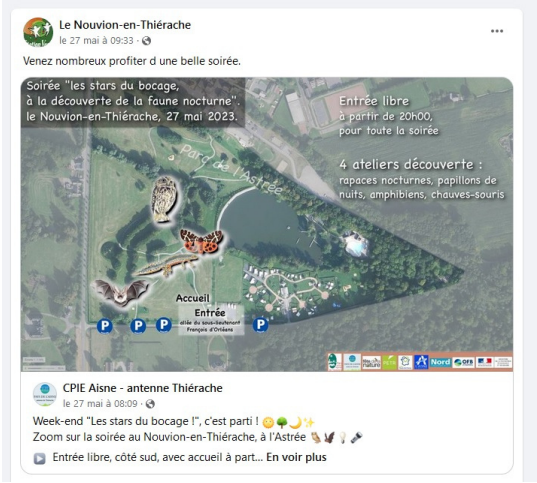

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Afin de préserver la biodiversité, la mise en place du fauchage tardif va se généraliser sur la commune. Des zones vont être définies et seront signalées notamment sur la base de loisirs et les extérieurs de la commune.

De l'éco-paturage est mis en place sur la base de loisirs avec les ânes.

Pour l'entretien des espaces verts de la commune, l'acquisition d'outillage sur batterie se fait au fur et à mesure en remplacement du matériel devenant obsolète. Cette année un taille-haie vient d'être acheté pour l'entretien des haies de la base de loisirs.

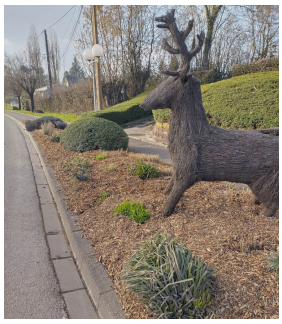

Concernant le désherbage, différentes solutions sont mises en place : utilisationde brûleur à gaz, broyage en régie pour pailler les parterres.
Les plantations estivales sont paillées avec du miscanthus produit à 20kms du Nouvion-en-Thiérache.

Des bordures en miscanthus sont également réalisées afin de délimiter les parterres dans différents endroits de la ville.

PATRIMOINE VEGETAL

Notre ville a un patrimoine végétal très varié et réparti sur tout le territoire communal.
Ce patrimoine est étroitement lié au passé historique de la commune et à la famille d'Orléans.
Une très grande partie se situe sur la base de loisirs avec Les Tulipiers de Virginie dont la floraison est spectaculaire. Ils ont été importés des Etats-Unis par la famille d'Orléans au 19ème siècle pour être plantés au château de Versailles, aujourd'hui disparus, et au château du Nouvion en Thiérache.
La forêt abrite également "les gros chênes". Ils sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique par arrêté du Ministère des Beaux Arts en date du 5 octobre 1925.
FRANCOIS - 1519, le plus gros de ces arbres, mesure à hauteur d'hommes, 5m40 de circonférence et HENRI - 1550, le plus élevé mesure 4m80 de circonférence.
Le labyrinthe végétal réjouit petits et grands.
Cette année vient de voir apparaître l'arboretum constitué d'une haie de 184 végétaux, et de 17 essences locales formées en bosquets de 14 arbres.
Des essences locales de fruitiers sont également plantées.

Un parc est également implanté au centre d'animation Marc Blancpain. Diverses activités ont lieu sur ce site. Le restaurant municipal y est implanté.

Le Parc de l'Astrée :
l'arboretum
le verger
le labyrinthe

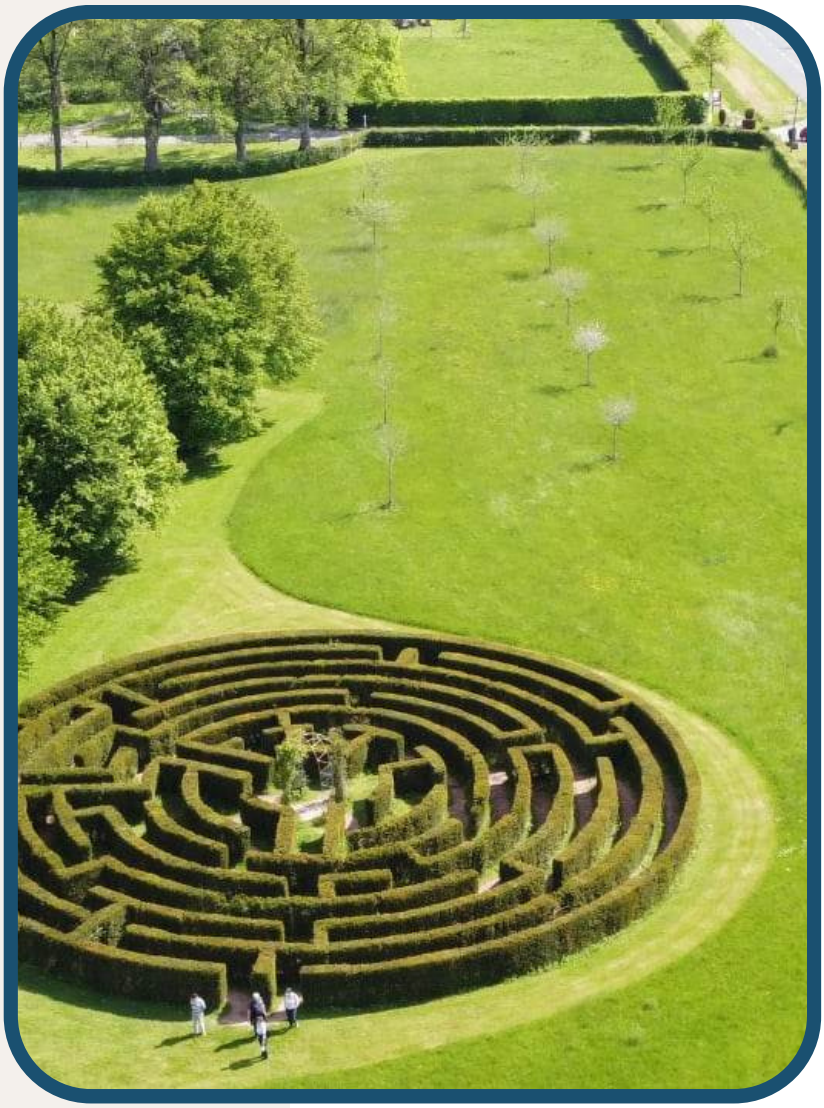

FLEURISSEMENT

La Ville du Nouvion-en-Thiérache a tenu compte des conseils donnés par le CAUE avec lequel nous travaillons sur le projet des Villes et Villages Fleuris et des différentes préconisations du jury départemental.
Pour cela, le nombre de plantes annuelles est diminué au profit de plantes vivaces. Cela se fait progressivement secteur par secteur. Nous avons également réduit le nombre de jardinières.
Des rosiers et des gauras viennent d'être plantés dans la rue Ridders.
Un partenariat est également mené avec une fleuriste locale. Nous lui avons confié la gestion du parvis de l'Église et du massif de la mairie.
Un concours des Maisons Fleuries est mis en place depuis de nombreuses années par le Syndicat d'Initiative.

Concours des Maisons Fleuries

Une gloriette vient d'être installée à côté de l'Église avec des vignes, une glycine, une clématite et différentes vivaces

ACTIONS - ANIMATIONS

De nombreuses actions sont mises en place au fil des ans pour sensibiliser à l'environnement. Elles entrent très souvent dans le programme des animations menées par Station Verte dont la fête de l'écotourisme, la fête du terroir.
Des marque-pages avec des graines sont offerts aux participants.

Ateliers mis en place par le Syndicat d'Initiative animés par le CPIE de Thiérache : hôtel à insectes, moulin à eau, abri à chauve-souris.

Balade à la découverte des plantes sauvages comestibles

Concours de sapins en 100% récup

Projet d'une pressée de pommes participative : ramassage des pommes dans le verger de la base de loisirs et pressée organisée avec l'association des « Croqueurs de Pommes».

Participation à l'opération Hauts de France Propres en partenariat avec les associations locales : le syndicat d'initiative, l'association de marche, celle de VTT et la société de chasse. Les écoles ont également participé.

ACTIONS - ANIMATIONS

Actions avec les écoles : création d'une mare avec un inventaire de la faune et de la flore. Installation d'un poulailler, de récupérateurs d'eau, de nids et hôtels à insectes. Classe bocage avec des plantations, coin arbre et potager dans la cour de l'école maternelle, participation aux différentes actions de la commune dont la plantation de l'arboretum. Classe alimentation avec les maternelles : visite d'une ferme, recettes de produits locaux avec le chef de l'Hôtel de la Paix. Sensibilisation au gaspillage alimentaire.

PROJETS

- Économie d'eau : des cuves à eau vont être installées aux abords des bâtiments communaux (mairie - espace culturel ...).
    - les cuves sont offertes par une entreprise locale.
- La ville souhaite candidater au label «Terre Saine».
- Désartificialisation de la cour de l'école Richepin afin de réduire la température. Création de pelouse et de zone d'ombrage.
- Installation d'une ruche sur la base de loisirs afin d'avoir une meilleure pollinisation des arbres fruitiers. Cela pourra servir également d'outil pédagogique pour les écoles.
- Continuité de remplacement des annuelles par des vivaces.
- Projet de revitalisation du centre bourg dans le cadre de Petite Ville de Demain : l'ADU a réalisé un plan pour la végétalisation du centre-ville en intégrant la mobilité douce sur la commune.

- Écoles : aménagement des cours de récréation avec l'éducation nationale en participant au projet NEFLE « notre école, faisons la ensemble ».

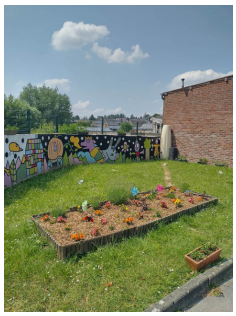

PARCOURS

Place du Général de Gaulle - Mairie

Cimetière - jardin du souvenir

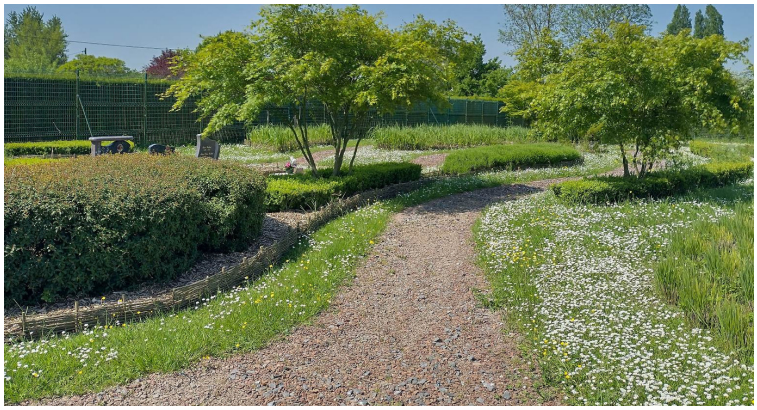

Base de Loisirs de l'Astrée

École Richepin

CONCLUSION

L'image de la ville est essentielle pour son attractivité, mais nous nous devons d'être respectueux de la nature pour préserver notre cadre de vie.

Nous travaillons à cela en étant cohérents avec le travail déjà accompli, comme :

- Les économies d'énergie grâce à l'isolation de nos bâtiments publics, l'extinction des luminaires la nuit ce qui préserve également la biodiversité et la faune locale.
- La préservation du patrimoine architectural : des circuits de promenade ont été crées par le Syndicat d'Initiative et le Groupe d'Histoire Locale comme le circuit du patrimoine religieux et le circuit à la mémoire d'Ernest Lavisse.
- Mise en avant du patrimoine paysager avec la forêt, les haies et le parc de l'Astrée, le lac, la balade intime des arbres, la création de l'arboretum.

Le label villes et villages fleuris sera un précieux allié pour atteindre nos objectifs. Nous respecterons au mieux les conseils qui nous serons délivrés.

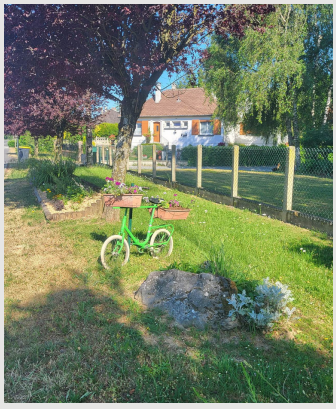

Commune du Nouvion-en-Thiérache
Place du Général de Gaulle
02170 LE NOUVION-EN-THIÉRACHE
Tél : 03.23.97.53.00
mail : mairie-nouvion@orange.fr
www.lenouvion.com

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE